

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

Alain PIVETEAU

Il s'agit d'émettre un avis sur le programme d'investissement 2014-2017 lié à la nouvelle concession avec ERDF, concernant la distribution d'électricité signée le 24 mai 2013, vous avez eu ce document à disposition, il est conforme aux réunions qui ont été faites, comme elles étaient faites auparavant mais plus dense cette fois-ci entre les services de la Ville qui identifient des priorités par rapport à leur connaissance du terrain et le concessionnaire, mais aussi en conformité avec la nouvelle gouvernance que nous avons proposée de lier également à ce nouvel outil dans la concession, à savoir l'avis donné par le comité de pilotage du schéma directeur des investissements dont on parle ici. Avis qui a été favorable, enfin qui a co-construit la proposition qui a été faite et puis ensuite, ce n'était pas une obligation mais nous nous l'étions promis, nous l'avions annoncé dans la pratique de gouvernance de cette concession, à savoir la consultation d'une commission consultative des services publics locaux qui a également étudié ce programme là.

C'est donc ce programme qui vous a été présenté et pour lequel nous vous demandons de donner un avis, je ne rentre pas dans le détail du programme, vous avez eu le document à disposition.

Amaury BREUILLE

Vous savez que nous sommes en désaccord avec les conditions dans lesquelles le contrat de concession a défini ces modalités de décision du schéma d'investissement, puisqu'il laisse toute liberté à l'opérateur et que la Ville ne donne qu'un avis simple et non un avis conforme, par conséquent nous nous abstiendrons sur cette délibération.

Anne LABBE

Je ne participerai pas au vote, Madame le Maire.

Madame le Maire

Merci beaucoup, passez de bonnes fêtes, reposez vous bien, et profitez de ces jours de repos pour vous calmer.